

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2025-2026

17 AVRIL 2026

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

**VISANT À LA TRANSPARENCE ET LA PUBLICITÉ DES VOYAGES ET MISSIONS À
L'ÉTRANGER DU GOUVERNEMENT**

**DÉPOSÉE PAR MME AMANDINE PAVET, MME ALICE BERNARD, M. GERMAIN
MUGEMANGANGO, MME MARISOL REVELO PAREDES, M. OCTAVE DAUBE, M.
BRUNO BAUWENS ET MME MANON VIDAL**

RÉSUMÉ

L'objectif de cette proposition de résolution est d'amener de la transparence dans les missions et voyages ministériels à l'étranger. Tant sur les objectifs des déplacements que sur les charges financières qu'ils font peser sur les pouvoirs publics financés par les citoyens.

TABLE DES MATIÈRES

Développements	3
Proposition de résolution visant à la transparence et la publicité des voyages et missions à l'étranger du gouvernement	5

DÉVELOPPEMENTS

Les citoyens, le secteur associatif, les services publics subissent des coupes budgétaires considérables. Celles-ci ont des conséquences sociales parfois très lourdes et se mesurent en emplois perdus, en suppressions ou diminutions de services à la population, en aggravation de la précarité. Les difficultés financières de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont régulièrement évoquées pour justifier les coupes.

Dans ces conditions, il est particulièrement interpellant de constater l'opacité qui règne encore sur les voyages ministériels à l'étranger organisés dans le cadre de nos institutions et notamment de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le 15 avril 2026, suite à une question d'actualité, nous avons été choqués de constater l'absence de transparence sur ses coûts réels et globaux comme sur la ventilation de ceux-ci. Quels montants totaux d'argent public sont dépensés ? Combien de personnes vont participer à la mission ? Mais aussi poste par poste, comment et pourquoi est dépensé cet argent public : déplacement, logement, défraiement, etc. ? Voilà autant de questions pour lesquelles les citoyens-contribuables ont droit à une réponse.

L'objectif de cette résolution est de demander au gouvernement de faire toute la clarté sur les déplacements professionnels à l'étranger des membres du gouvernement aussi bien pour une mission annuelle comme celle du Canada en 2026 et du Japon en 2025, que pour les déplacements plus ponctuels comme ceux de la ministre-présidente à Kigali ou à Copenhague.

Un pays comme la Suède nous montre la voie à suivre pour plus de transparence dans les dépenses publiques. La plupart des documents administratifs sont accessibles immédiatement. Cela inclut les notes de frais, les factures et aussi ce qui nous intéresse ici, les justificatifs de voyages. Les décisions concernant les voyages à savoir l'ordre de mission ou le budget prévisionnel peuvent déjà être consultables avant que le voyage n'ait lieu. Les factures précises et justificatifs deviennent accessibles dans les jours qui suivent le voyage sur simple demande.

L'administration doit aussi répondre rapidement à toute demande de précision des journalistes. Pour prendre l'exemple de la mission au Canada, la réponse de la ministre-présidente dans la presse comme au parlement est totalement insuffisante. A quelques jours du début de la mission, le montant global et prévisionnel du voyage n'est toujours pas connu. Il n'y a pas eu d'explication claire par rapport aux raisons du nombre très élevé de participants en amont de la mission. Mais il y a aussi peu d'éléments disponibles quant à la mission précédente.

Les nouvelles technologies doivent servir d'appui à la publicité des dépenses publiques en général et des dépenses publiques relatives aux voyages ministériels en

particulier selon cette proposition de résolution. Chaque citoyen quel qu'il soit doit avoir accès à ce type de dépenses via une plateforme en ligne.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT À LA TRANSPARENCE ET LA PUBLICITÉ DES VOYAGES ET MISSIONS À L'ÉTRANGER DU GOUVERNEMENT

Le Parlement de la Communauté française,

Considérant

- Les nombreuses coupes budgétaires réalisées dans tous les secteurs relevant de la compétence de la Communauté française ;
- La nécessité de dépenser l'argent public de manière transparente, particulièrement dans une phase où on répète constamment aux citoyens que la situation budgétaire de la Communauté française est compliquée ;
- Le manque de transparence sur les objectifs concrets et les dépenses réelles engendrées par les missions ministérielles actuelles.

Demande au gouvernement de la Communauté française,

- En amont d'une mission ou d'un voyage ministériel, de publier systématiquement en vue d'une accessibilité par les citoyens, les programmes des missions ministérielles, le nombre des participants, leur rôle et les coûts prévisionnels de ces déplacements ;
- En aval d'une mission ou d'un voyage ministériel, de publier systématiquement un rapport de la mission concernée. Ce rapport devant expliciter si les objectifs annoncés ont été atteints. Avec une justification au cas où ils ne l'auraient pas été complètement ;
- En aval d'une mission ou d'un voyage ministériel, de publier dans les plus brefs délais et systématiquement les montants réels et détaillés d'argent public dépensé ;
- De publier et rendre accessibles les mêmes données concernant l'ensemble des missions ministérielles organisées totalement ou partiellement par la Communauté française depuis le début de la législature 2024/2029.

A. Pavet

A. Bernard

G. Mugemangango

M. Revelo Paredes

O. Daube

B. Bauwens

M. Vidal